

taine de pages, il condense la matière d'une multitude de matériaux, les résultats de nombreuses années de recherches et de lectures. Il rend par là un signalé service et aux indigènes qu'il familiarise avec leur passé et aux érudits à qui l'accès des archives locales est difficile.

Sincère: M. Tamini est désintéressé et modeste et se tient à l'écart de l'arène politique; sa bonne foi ne fait aucun doute, même dans son indulgence pour les gouverneurs haut-valaisans et dans sa sévérité pour le régime Barman; et il soupçonne si peu celle des autres qu'il a cru sans réserve à la réalité de la cession des vidomnats d'Orsières et de Saxon par l'empereur Frédéric II, acte qui serait, paraît-il, apocryphe et l'œuvre d'un notaire facétieux sinon faussaire.

Simple: Dans ses exposés, il vise à l'essentiel et dédaigne l'accessoire et la vaine ornementation. Médecin, il administrerait le bromure en comprimés, sans l'édulcorer par du sirop d'orange; architecte, il viserait au pratique exclusivement; jardinier, il sèmerait des légumes, non des fleurs; berger, il n'enrubannerait ni ses moutons, ni sa houlette.

Il est possible que le genre aride et concentré de M. Tamini n'emporte pas l'unanimité des suffrages, mais c'est déjà si rare et si méritoire d'avoir un genre à soi.

* * *

Tout aussi dénuée de parure et de prétention, comme il convient à un fils de saint François et à un village alpestre dont le charme naturel doit être l'unique beauté, est la *Contrée d'Ayent*¹ du Père Sulpice Cretzaz, O. Cap. Judicieusement ordonné, ce volume est divisé en deux parties, l'une historique: temps anciens, moyen-âge, temps modernes, période contemporaine, l'autre spéciale traitant du développement religieux (paroisse, confréries) intellectuel (écoles) et matériel.

Par sa situation sur le passage du Rawyl et sa relative proximité de la capitale, Ayent était connu des promeneurs et des touristes. Mais de son passé, qui se souciait? Il fallut la patience et la perspicacité du Père Sulpice pour révéler les détails de son organisation judiciaire, administrative, ecclésiastique au cours des siècles, et ses longs et fréquents démêlés avec ses voisins, caractéristiques de l'âpre lutte pour l'existence de nos populations montagnardes, si jalouses de leurs biens et de leurs droits. Et que de renseignements curieux et inédits sur certains aspects de leur existence: ces distributions d'aumônes, ces anciens règlements d'alpage et d'irrigation (bisses, étangs), ces mesures peu banales de police locale, réjouiront les folkloristes non moins que les légendes et les chants populaires auxquels l'auteur accorde quelque place. C'est précisément ces particularités que l'on recherche et apprécie dans une monographie et pour l'avoir compris, le P. Sulpice a droit à nos félicitations; nous souhaitons qu'il récidive au plus tôt. Mais me permettrait-il une timide observation: Puisqu'il n'a rien laissé dans l'ombre de ce qui concerne Ayent, que n'a-t-il expliqué la présence bizarre de cet îlot herensard, enclavé sur la rive droite du Rhône entre les districts de Sion et de Sierre? Il aurait du même coup rectifié l'erreur du *Dictionnaire géographique suisse* qui semble confondre la *vallée* et le *district* d'Hérens.

* * *

Il y aurait un livre à écrire sur l'activité de certains Valaisans (les Veguer, les comte Julier de Badenthal, les de Lovinaz, les Vanay, les Nicolas Dufour, etc., etc.) en Autriche et à Vienne en particulier au XVIII^e siècle. En l'attendant, contentons-nous du récit des exploits réalisés par d'autres Confédérés. L'un des plus remarquables est le Vaudois François-Louis de Pesme, seigneur de St-Saphorin sur Morges (1668-1737).

Ce cadet de famille, à l'étroit « dans sa terre mauvaise et grossière » et à qui, comme sujet, toute perspective d'avancement était interdite, se met à parcourir l'Europe. Il débute à l'âge de dix-sept ans à la cour du duc de Brunswick-Luneburg pour passer à celle du

¹ Oeuvre Saint-Augustin, St-Maurice.